



En route vers la maison! Photo prise le 20 août 2019 Yvon Genest

**L'occupation des lots 37 et 38 du cadastre de Saint-Pierre de 1716 à 1843 :
De Simon Fournier à Augustin Simoneau en passant par des Blais**

**Mariette Blais
Mars 2022**

J'ai deux montagnes à traverser
Deux rivières à boire
J'ai six vieux lacs à déplacer
Trois chutes neuves à mettre au lit
Dix-huit savanes à nettoyer
Et tout cela avant la nuit.
Félix Leclerc

Préambule

Au cours des dernières années, j'ai eu le privilège, et la chance, de « fréquenter » les familles et les personnes ayant vécu à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud dans un autrefois souvent lointain. Mon père était un passionné des liens familiaux, des filiations : nous l'avons vu chercher, questionner, dresser des tableaux avec comme outils principaux les répertoires de mariages et de décès de Saint-Pierre, mais aussi ceux des paroisses environnantes. Je pense bien avoir hérité de cet intérêt auquel s'est doublé un engouement encore plus grand pour l'occupation du territoire. On ne peut trouver plus beau chantier à ce titre que celui de Saint-Pierre : une paroisse très riche en histoire, une paroisse d'abord insérée dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud, qui a vécu les transformations liées à la Conquête (1760) et à la déclaration de l'indépendance américaine de 1776, paroisse établie dans une région agricole parmi les plus belles du Québec, caractéristique fondamentale si on se place dans le contexte de la vie de nos ancêtres.

Bien sûr, l'histoire des familles Blais de Saint-Pierre m'a fascinée. Un petit cousin, Michel Blais, a fait beaucoup de recherches en lien avec ces deux frères Blais, les premiers Blais à s'établir à Saint-Pierre, venus de Berthier vers 1740, À cet effet, le lecteur intéressé pourra consulter le document électronique suivant : *Michel-Toussaint Blais (1714-83) : sa terre et habitation au sud de la rivière, le site de son moulin à vent et de la « Bataille de Saint-Pierre »* qui est disponible à BAnQ numérique. Quelles terres occupaient-ils? Voilà l'objet de cette recherche. Depuis l'implantation du premier cadastre en 1875, il est relativement facile de trouver ces informations : les données du Registre foncier sont maintenant accessibles du bout des doigts, par Internet. La période antérieure, soit des premières concessions de terres jusqu'à 1875, connaît pour sa part un très faible éclairage : les terres sont décrites à travers les actes notariés, mais ces descriptions demeurent très souvent obscures. Le notaire nous indique la position de la terre par rapport à la rivière, au nord ou au sud de celle-ci, sa largeur, sa profondeur, et le nom des propriétaires voisins, au nord-est et au sud-ouest. C'est tout! Il faut d'abord identifier ces actes notariés, les obtenir, les déchiffrer... C'est un travail ardu, mais tellement passionnant et qui permet notamment de vraiment saisir les liens entre les familles, les règles liées aux contrats de mariage et celles entourant les successions et la transmission du patrimoine. Nos ancêtres contractaient abondamment, les voisins changeaient, les échanges de terres étaient nombreux... soumis qu'ils étaient à la dure loi des décès précoces et à la présence de nombreux enfants dans les familles.

Comme nous le suggère les paroles de Félix Leclerc, tout un défi attendait nos ancêtres venus de France ou d'ailleurs. À la lecture des actes notariés, mais aussi en consultant les répertoires de naissances, mariages et décès, on peut appréhender, un peu, l'énorme exigence de l'entreprise. Par ailleurs, tous ces vieux documents se présentent comme un trésor caché qui ne demande qu'à livrer ses secrets. Plus particulièrement dans le cas de la famille Simoneau, la description présentée dans le livre *Patrimoine et histoire de chez nous : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 2004* (pp 114-117) a été un déclencheur pour moi. J'ai voulu en savoir plus sur Marguerite Bélanger et Augustin Simoneau, mariés en 1833, et sur les futurs lots 37 et 38 dont ils étaient propriétaires. Il me fait vraiment plaisir de vous offrir les résultats de ces découvertes. Comme vous le verrez, il s'agit d'une histoire fabuleuse. J'ai fait du mieux que je pouvais pour éviter les erreurs : il se peut qu'il y en ait. On a parfois de grosses surprises dans la localisation des terres!

Bonne lecture!

1. Les concessions du côté nord de la rivière dans la partie ouest de St-Pierre

Le 10 avril 1732, les seigneurs de la Rivière-du-Sud, essentiellement des membres de la famille Couillard, déposaient auprès de l'intendant Hocquart leur « Aveu et dénombrement », sorte de recensement dans lequel étaient mentionnés les noms des habitants et l'étendue de leur terre et défrichement. Du côté nord de la rivière du Sud, à partir de la terre de Pierre Blanchet, là où se trouvait la première église, en allant vers l'ouest, voici comment se présentait la situation. Les deux premières colonnes de ce tableau présentent les données de ce dénombrement :

Nom des censitaires	Arpents de front	Date de la concession
Pierre Blanchet (ses héritiers)	5	15 octobre 1713
Simon Fournier	9	10 juillet 1716
Jean-Baptiste Rousseau	6	15 juillet 1716
Martin Rousseau	4	10 mai 1716
Jacques Talbot dit Gervais (ses héritiers)	6	6 avril 1716
Michel Harbour	4	28 août 1716
Augustin Malboeuf	3	7 mai 1718
Alexandre Mercier	4	17 mai 1718
Pierre Morin fils	Le reste du terrain entre la terre d'Alexandre Mercier et la ligne de la Seigneurie de Bellechasse (15 juillet 1718)	

Ces terres avaient auparavant fait l'objet de concessions, sous forme d'actes notariés, de la part du Seigneur Couillard. Souvent, les censitaires habitaient déjà leur terre depuis un certain nombre d'années, l'acte de concession confirmant le tout. La troisième colonne indique la date où ces actes de concession ont été passés auprès du notaire Abel Michon. Le 1^{er} avril 1711, le notaire Michon recevait une commission pour exercer la fonction de notaire « pour les côtes et seigneuries du gouvernement de Québec depuis la Pointe-Levy jusqu'à Kamouraska (*Kamorasqua*). Son greffe s'étale de 1709 à 1749 et constitue une source d'informations inépuisable. Comme nous le verrons, **les lots 37 et 38 se situent dans la partie ouest de la concession de neuf arpents initialement attribuée à Simon Fournier le 10 juillet 1716.**

Par ailleurs, en considérant toujours ce tableau, on peut ajouter que les familles Morin et Mercier ont été les premières à habiter cette partie de la seigneurie de la Rivière-du-Sud. Une carte dressée en 1709 par Gédéon de Catalogne les situe déjà à cet endroit. L'histoire des familles Morin, Mercier et aussi Pellerin relève de l'épopée. Le déroulement étonnant de la vie de ces trois familles apparentées est fort bien rendu dans le livre d'Arsène Morin et Jacques-Yvan Morin, le politicien bien connu, *l'Odyssée des Morin*, 2005. Ces trois familles, et d'autres aussi, sont venues d'Acadie au début des années 1700 et se sont installées à Saint-Pierre dans la partie ouest de la Seigneurie, tant du côté sud que du côté nord de la rivière. Certaines sources indiquent que, vers 1750, près de la moitié de la population de Saint-Pierre et de Saint-François était de descendance acadienne. C'est le point de vue émis par Stephen A. White dans *Les acadiens en Canada avant le grand dérangement* (Revue l'Ancêtre, vol. 28, no 3, 2002, pp 223-226). Monsieur White, un descendant des Leblanc, travaille au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton.

2. La description de la terre d'Augustin Simoneau en 1843

Le texte du livre *Patrimoine et histoire de chez nous : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 2004* fournit des indications sur la localisation, au pied du coteau, de la maison de Marguerite Bélanger et Augustin Simoneau et sur la venue inopinée d'inondations printanières, et ce même si cette maison était située assez loin de la rivière et du chemin du Roi. On nous renseigne aussi sur la construction du chemin de fer, le « Grand Tronc », et sur le rôle exercé par le hangar installé par Augustin Simoneau sur le site actuel de la ferme. Une carte du nouveau tracé du rang Nord¹ a été produite en 1849 par l'arpenteur François Têtu. La partie de cette carte concernant la paroisse de Saint-Pierre (3 pages) est placée à l'annexe 1. À l'ouest de la terre d'Édouard Bouffard, on voit bien la présence de trois maisons situées un peu en retrait des autres.

Le 7 février 1843 (acte 1²), devant le notaire Joseph-David Lépine, Augustin Simoneau fait une déclaration auprès de la veuve de Jean-Baptiste Lavergne, coseigneur. Par cet acte, que l'on nomme « Titre nouvel », le déclarant décrit ses titres de propriété et s'engage à payer ce qui est dû au seigneur. Voici la description alors présentée par Augustin Simoneau :

Le sieur Augustin Simoneau déclare tenir et posséder dans la paroisse Saint-Pierre une terre de trois arpents de front sur la profondeur de la moitié du terrain qui se trouve entre le fleuve St-Laurent et la rivière du Sud, au premier chenail de la dite rivière,... tenant d'un côté au nord-est au sieur Michel Dessaint dit St-Pierre et au sud-ouest à la veuve Louis Rousseau, par le bas aux tenanciers des terres du premier rang du fleuve St-Laurent et par le sud à une petite rivière ou chenail qui se trouve à former une petite île dans la rivière du Sud et au bout du dit chenail sur laquelle terre il y a une maison et d'autres bâtisses dessus construites.

Au dit sieur Augustin Simoneau appartenant pour son droit de communauté avec dame Marguerite Bélanger, veuve du sieur Jos-Marc Blais et appartenant au dit sieur Jos-Marc Blais pour l'avoir eue partie en donation du sieur Louis Blais, son père, par acte passé auprès du notaire Jean-Charles Létourneau en date du trois novembre 1818 et partie en échange auprès de mademoiselle Marie-Claire Dubé par acte passé auprès du notaire Augustin Noël Blais en date du vingt-deux février 1822.

Nous reviendrons plus loin sur les actes notariés mentionnés dans cet extrait. Ils font partie d'un ensemble de transactions en lien avec cette terre. Plus globalement, nous allons nous intéresser à ce qui s'est passé entre le moment de cette déclaration produite par Augustin et la concession faite à Simon Fournier en juillet 1716? **Que s'est-il passé à propos de cette terre de 1716 à 1843?** Qui en a été propriétaire? Il est difficile d'en arriver à une description claire et limpide, mais on peut s'approcher de la réalité. C'est ce que je vous propose des items 3 à 7. Par la suite, une attention toute particulière sera accordée à Augustin Simoneau, à son père Joseph et à ses descendants (les items 8 et 9).

¹ L'entièreté de cette carte peut être vue sur le site de BANQ numérique à l'adresse suivante : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/418141>

² La liste des actes est placée à l'annexe 2.

3. Simon Fournier, Catherine Rousseau et leur famille (1716-1727)

Le 10 juillet 1716 (acte 2), le notaire Abel Michon rédige un acte de concession pour le seigneur Jean-Baptiste Couillard de l’Espinay par lequel :

*Est échu à **Simon Fournier** habitant de la dite seigneurie à savoir une terre et habitation de neuf arpents de front sur la moitié du terrain qui se trouve depuis le bord du fleuve St-Laurent jusqu’à la rivière du Sud du côté du nord de celle-ci tenant au sud-ouest à l’habitation de Baptiste Rousseau et de l’autre côté à celle de la veuve Blanchet...*

Simon Fournier naît à Québec en 1667 du couple formé par Guillaume Fournier et Françoise Hébert, petite-fille de Louis Hébert, qui s’étaient mariés à Québec en 1651. Ce couple fait partie des premiers arrivants dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud. Une concession de terre leur est faite en 1669 à peu près en même temps que celle de Pierre Blanchet (1671), Jacques Pozé (1669), Jean Prou (1669), Louis Bossé (1673) et Jean Rolandeau (1676).

Comme le montre le tableau de la page 4, la concession de Simon Fournier à Saint-Pierre est voisine de celle de Pierre Blanchet, marié à Marie-Anne Fournier, la sœur de Simon. De même, on peut aussi signaler que Catherine Rousseau, l’épouse de Simon Fournier, est la fille de Jean-Baptiste Rousseau, lequel possède la concession voisine du côté ouest. Il n’est pas rare d’observer des liens de proximité aussi étroits : c’est même la règle plutôt que l’exception. On comprend que Pierre Blanchet avait deux concessions, une à Saint-Thomas et l’autre à Saint-Pierre. Une telle situation n’était pas rare non plus, les parents se donnant comme devoir « d’établir » leurs enfants.

Pour saisir un peu le contexte dans lequel se trouvaient les habitants de la Nouvelle-France, voici un ordre de grandeur des populations. Comme aujourd’hui, on peut constater que la population de langue française ne constituait qu’un tout petit îlot étalé sur les rives du fleuve Saint-Laurent.

	Nombre de personnes en 1645	Nombre de personnes en 1745
Nouvelle-France	1 000	55 000
Colonies britanniques	75 000	1 000 000

Le 11 mai 1727 (acte 3), Simon Fournier et Catherine Rousseau, devant le notaire Abel Michon, font cession à leurs enfants.

Ils ont reconnu et confessé par les présentes avoir quitté, cédé, délaissé et transporté dès maintenant et à toujours à tous leurs enfants présents... la concession qui est sise en la Rivière-du-Sud de neuf arpents de front sur quarante de profondeur tenant sur le devant à la dite rivière du Sud et par derrière aux terres de la dite Seigneurie, d’un côté au sud-ouest à la concession de Baptiste Rousseau et de l’autre côté au nord-est à celle des enfants de feu Pierre Blanchet.

En 1727, Simon Fournier atteint possiblement l’âge de 60 ans et Catherine Rousseau, son épouse, a possiblement le même âge. Cette dernière a été baptisée le 28 juillet 1668 dans la paroisse Notre-Dame de Québec par Henry de Bernières, premier curé en titre de Québec lorsque Mgr de

Laval érige cette cure en 1664. Il avait été reçu à la prêtrise en 1660 et fait partie du groupe des toutes premières ordinations célébrées en Nouvelle-France.

Cet acte du 11 mai 1727 nous indique que la propriété de la concession est transférée aux enfants. En contrepartie, Catherine et Simon recevront d'eux, annuellement, des biens de subsistance et aussi l'assurance que l'on prendra soin d'eux. Ainsi, chacun des enfants sera tenu solidairement de livrer chaque année huit minots de blé froment, deux minots de pois, quinze livres de lard, cinq livres de beurre, trois livres de filasse, deux livres de laine... Par ailleurs, cet acte est muet sur la part effective reçue par chacun des enfants. Quelle a été la part de chacun et où se situe chacune de ces parts dans le neuf arpents de la concession?

On en apprend plus par un acte de partage passé devant Abel Michon **le 4 avril 1735** (acte 4). Simon Fournier et Catherine Rousseau ont « dit et déclaré qu'a été fait le partage de la concession dont ils ont fait cession à tous leurs enfants » Ce partage a été fait par tirage au sort : neuf parts sont attribuées. On peut raisonnablement présumer que ces parts étaient d'égale valeur, soit un arpent chacune. De l'ouest vers l'est :

- Étienne Fontaine, pour avoir épousé Madeleine, obtient la première part qui borne au sud-ouest à Baptiste Rousseau;
- Pierre Bouchard obtient la deuxième, pour avoir épousé Catherine;
- Puis c'est la part 3 de **Joseph Fournier**;
- Et ensuite la part 4 de Jean Ruel, pour avoir épousé Marie-Marthe;
- La part 5 va à Louis Laurendeau pour avoir épousé Angélique;
- Pierre Gagné dit Bellavance obtient la part 6, pour avoir épousé Geneviève;
- La part 7 va à Rosalie Fournier;
- La part 8 est attribuée à François Bouffard, pour avoir épousé Marie-Anne;
- Et finalement la neuvième et dernière part, du côté du nord-est et joignant la terre des Blanchet, va à Jean Fournier, l'autre fils de Simon.

Je vous avoue que j'ai alors manqué d'un peu de courage pour arriver à comprendre ce qu'il est advenu précisément de chacune de ces parts. Au prochain item, nous allons voir que **Joseph Fournier**, un des deux fils de Simon, laissera une terre de plus de trois arpents en héritage. **C'est cet héritage qui nous conduit aux lots 37 et 38 du cadastre de Saint-Pierre implanté en 1875.** Des parts se sont transigées au fil du temps, on ne peut en douter. Par ailleurs, on peut signaler que Jean Fournier, l'autre fils de Simon Fournier, a été un important propriétaire terrien, ayant surtout ses terres au sud de la rivière, vis-à-vis la concession de son père. Jean Fournier a été coseigneur, tout comme Michel-Toussaint Blais. Il faut aussi toujours garder à l'esprit, qu'à cette période, le voisin le plus près était souvent en face de chez vous, de l'autre côté de la rivière. Dans certains contrats anciens, le notaire parle de *la petite rivière du Sud*. On peut penser qu'elle a bien changé notre rivière au fil du temps : le déboisement et l'irrigation notamment l'ont fort possiblement modifiée de façon importante.

4. Joseph Fournier, Dorothée Plante et leur famille (1727-1772)

Lors de la cession de cette terre de neuf arpents par Simon Fournier, le nom de **Joseph Fournier** est bien mentionné parmi les enfants présents. Ce dernier a été baptisé le 14 avril 1710 à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille et a été inhumé le 7 janvier 1794 à Saint-Pierre à l'âge de

84 ans. Il se marie en premières noces avec Angélique Ruel le 4 novembre 1732 à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans. Cette dernière décède rapidement puisque, le 8 janvier 1735, Joseph passe un contrat de mariage avec Dorothée Plante auprès du notaire Abel Michon. Dorothée décèdera à son tour en 1761 à l'âge de 55 ans.

Le 9 décembre 1757 (acte 5), le contrat de mariage passé devant NCL Levesque par Michel Rousseau et Geneviève Morin nous renseigne sur la localisation de la terre de Joseph Fournier. Une donation fait partie du contrat : Jean-Baptiste Rousseau cède à son fils Michel, âgé de 18 ans, un arpent de terre à prendre du côté nord-est de sa concession et joignant la terre de Joseph Fournier. Cette dernière ne peut donc se situer qu'à l'ouest de la concession de neuf arpents de Simon Fournier, ce qui est également confirmé par d'autres actes notariés passés plus tard dans le temps.

Le 9 mars 1765 (acte 6), soit quatre ans après le décès de Dorothée Plante, un acte de partage entre les héritiers est rédigé par le notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque. De façon générale, un tel acte consiste à assurer un partage de façon aussi égale que possible entre l'époux toujours vivant, ici Joseph Fournier, et entre les enfants du couple. C'était la façon de faire à l'époque. On procède par tirage au sort, en présence de témoins et du notaire, après avoir placé des billets dans un chapeau. Dans le cas qui nous intéresse, **une terre de trois arpents et demi de front est partagée**. Cette terre, située du côté nord de la rivière, prend sa devanture à la rivière du Sud et le notaire indique que sa profondeur est conforme au titre de concession, c'est-à-dire qu'elle occupe la moitié du terrain entre le fleuve St-Laurent et la rivière du Sud. Elle joint du côté sud-ouest la terre de **Julien Hervé** et, au nord-est, celle de **Jean St-Pierre**. Un premier partage en deux lots d'un arpent et trois-quarts est fait : il est décidé que le premier lot joindra, du côté est, la terre de Jean-St-Pierre et que le second lot sera à l'ouest, du côté de la terre de Julien Hervé. Ce premier partage permet d'attribuer la moitié de la terre à l'époux toujours vivant, **Joseph Fournier**, et l'autre moitié est réservée à ses enfants. Deux billets sont placés dans le chapeau et le tirage au sort a lieu : Joseph Fournier obtient le lot qui joint, à l'ouest, la terre de Julien Hervé; les enfants obtiennent l'arpent et trois-quarts situé du côté est soit la partie qui joint la terre de Jean-St-Pierre, la même terre occupée encore aujourd'hui par la famille St-Pierre. Quant au voisin du côté ouest, il faut comprendre que Michel Rousseau a vendu sa terre à Julien Hervé (notaire NCL Levesque le 2 mars 1763). Il s'agit du numéro de lot 39 du cadastre de St-Pierre; cette terre a changé plusieurs fois de propriétaires au fil des années.

Voyons maintenant ce qui arrive à la partie obtenue par les enfants... au nombre de six, six filles. Eh bien, Il est décidé de faire six lots identiques et de numéroter ces lots de l'est vers l'ouest. Le lot un se situe du côté de la terre de Jean-St-Pierre et le lot 6 joint la partie venant d'être attribuée au père, Joseph Fournier. Le tirage au sort peut maintenant avoir lieu. Le notaire Levesque se fait très précis à ce sujet : on prépare « six billets d'égale grandeur, identique, roulés les uns comme les autres et qui, avec le consentement des parties, sont brouillés et remués ensemble » puis présentés à chacun des dits partageants :

- Le premier lot est échu à Françoise (Pierre-Paul Bussière);
- Le second à Marie-Joséphé (Joseph Vallières);
- Le troisième à Rosalie (Pierre Blais);
- Le quatrième à Marie (Jean-Baptiste Malboeuf);
- Le cinquième à Marie-Reine (Augustin Vallières);
- Et le sixième à Geneviève (Antoine Bouffard).

Voici une brève description des mesures utilisées autrefois et qui ont pu varier dans le temps : une perche correspond à environ 19 pieds, cinq perches correspondent à un demi-arpent de telle sorte que l'on va compter dix perches à l'arpent. Vous comprendrez qu'il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Dans ce cas-ci, la part de chacun des enfants semble tout près de trois perches. Malgré sa difficulté de lecture, cet acte de partage demeure très intéressant à consulter. Règle générale, avec le temps, ces petites parts faisaient l'objet de transactions entre les héritiers : l'un deux tentait d'acheter les parts des autres pour en arriver à constituer une terre suffisamment grande pour assurer la subsistance d'une famille. Les six filles de Joseph Fournier se sont mariées : les transactions se faisaient donc entre les beaux-frères, l'épouse étant alors dûment autorisée à vendre. Ainsi, on verra un peu plus tard que Geneviève (le lot 6 joignant la terre de son père), mariée à Antoine Bouffard en 1765, décède en 1770 à l'âge de 30 ans. Sa part appartiendra à sa succession, soit à Antoine Bouffard et à ses enfants mineurs. La complexité s'accroît!

5. Marie-Josephe Fournier et Joseph Vallières (1772-1798)

Marie-Josephe, la cadette des filles de Joseph Fournier, jouera un rôle important dans la transmission de la terre de Joseph Fournier. Petite-fille de Simon Fournier, **c'est elle qui héritera de la terre de son père** lors de son contrat de mariage avec Joseph Vallières le 16 novembre 1772, contrat passé devant le notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque. Marie-Josephe n'avait que 10 ans lors du décès de sa mère survenu en 1761 et 14 ans lors du partage de la terre en 1765. On se trouve alors dans la période entourant la Conquête alors que les années 1760-1763 se déroulent sous régime militaire.

Dans cet acte du **16 novembre 1772** (acte 7) :

Le sieur Joseph Fournier, père de la future épouse, se voyant dans un âge avancé qui le met hors d'état de faire valoir et cultiver son bien... a, par les présentes, pour faciliter le dit futur mariage, fait donation pure, simple et irrévocable faite entre vifs aux dits futurs époux acceptant donataires... environ neuf perches de terre de front faisant la moitié de dix-huit perches ou environ de terre de front appartenant au dit sieur donateur ... à cause de la communauté qui a été entre lui et feu Dorothée Plante à prendre du côté du sud-ouest de la terre du dit donateur. Ensuite la jouissance et l'usufruit pendant la vie du sieur donateur des neuf autres perches de terre de front faisant l'autre moitié des dites dix-huit perches de front. En outre, une charrue garnie de ses ustensiles..., deux taureaux du printemps sous poil noir et moitié de tous les autres meubles, effets et mobiliers...

Au moment de cette donation, Joseph Fournier avait environ 62 ans. Il ne semble pas qu'il se soit remarié par suite du décès de Dorothée Plante en 1761. On peut penser qu'il a vécu avec sa fille Marie-Josèphe et son époux à compter de 1772, et ce jusqu'à sa mort en 1794. Joseph Vallières, pour sa part, achetait les droits d'héritage d'Antoine Bouffard, veuf de Geneviève Fournier, dès 1773. On se rappellera que la part d'environ deux perches obtenue par Geneviève joignait la partie obtenue par son père du côté ouest. Joseph Vallières commençait ainsi à agrandir la terre obtenue en donation lors de son mariage. Antoine Bouffard ayant des enfants mineurs, il est possible que leurs droits d'héritage n'aient pas fait partie de cette vente.

Le 15 février 1797 (acte 8), devant le notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, Joseph Vallières se procure une autre part, celle obtenue par Marie, épouse de Jean-Baptiste Malboeuf :

Marie Fournier, veuve de Jean-Baptiste Malboeuf, demeurant dans la paroisse Ste-Anne du district de Montréal a reconnu et confessé avoir vendu à Joseph Vallières... une part de terre de trente-deux pieds de front sur trente-sept arpents ou environ de profondeur située dans la paroisse St-Pierre enclavée dans la terre de l'acquéreur, les parts étant indivises, la dite terre de l'acquéreur ayant en son total deux arpents et demi de front, bornée par le nord-est à Jean-Baptiste Dessaint, par le sud-ouest à Simon Fournier, par le haut tenant à la rivière du Sud au nord d'icelle et par le bas aboutissant aux tenanciers de Berthier avec sa part des bâtisses...

Marie demeurait alors à Ste-Anne-des-Plaines. Pour Joseph Vallières, il s'agissait d'un autre agrandissement de sa terre initiale. Nous sommes cependant à l'aube d'un grand changement. Joseph Vallières et Marie-Josèphe Fournier préparent leur départ de Saint-Pierre comme nous le verrons à l'item suivant. Ce sera la fin de la présence des Fournier sur cette partie de la concession de neuf arpents. On ne peut identifier les motivations de la famille de Joseph Vallières dans leur projet d'aller vivre ailleurs. Augustin Vallières et Reine Fournier, respectivement le frère et la sœur de Joseph et de Marie-Josèphe, qui occupaient le lot 41, ont fait un choix similaire en même temps. Joseph Vallières est allé s'établir à Saint-Gervais et y est décédé le 28 septembre 1809 à l'âge de 59 ans. Augustin est parti pour Saint-Henri-de-Lauzon et y est décédé le 10 octobre 1818 à l'âge de 71 ans. Un exode important a eu lieu vers Saint-Henri aux environs des années 1800. De nombreux citoyens de Saint-Pierre s'y sont installés. D'une part, il est possible que des conditions intéressantes leur aient été offertes. Par ailleurs, la disponibilité de terres permettant de faire vivre une famille se raréfiait à Saint-Pierre.

6. Augustin Blais, Marie-Louise Paré; Louis Blais, Marie-Roger Blanchet (1798-1818)

Le 16 octobre 1798 (acte 9), devant le notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, Joseph Vallières et son épouse procède à un échange avec Augustin Blais et Marie-Louise Paré, son épouse.

Augustin Blais délaisse une terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur située à St-Gervais dans la troisième concession au sud de la rivière Boyer. En échange, le dit Joseph Vallières et son épouse cède une terre de deux arpents et demi de front moins deux pieds sur la moitié du terrain qu'il y a de la rivière du Sud au fleuve St-Laurent tenant au nord-est à Baptiste St-Pierre et au sud-ouest à Simon Fournier... tenant par le haut à la rivière du Sud, au nord d'icelle, tel que le terrain se comporte avec les bâtisses dessus construites... pour l'avoir eue de Joseph Fournier en donation.

Du côté ouest, après avoir vu les noms de Jean-Baptiste Rousseau, Michel Rousseau et Julien Hervé, c'est maintenant Simon Fournier que nous voyons. Ce dernier est peut-être l'époux de Marie-Louise Blais, fille de Michel-Toussaint. Leur mariage a été célébré à Saint-Pierre le 20 février 1783. Cela reste à confirmer. Chez les Fournier, le prénom Simon revient fréquemment. Ce Simon est l'arrière-petit-fils du Simon ayant obtenu la concession de neuf arpents en 1716.

Dans les paragraphes précédents, nous avons parlé d'Augustin Vallières, frère de Joseph. **Le 14 janvier 1799** (acte 10), devant le notaire Boisseau, il vend la part obtenue par Marie-Reine Fournier, son épouse, à *demoiselle* Marie-Claire Dubé, fille majeure demeurant à Saint-Pierre.

Augustin Vallières et son épouse ont vendu, cédé... une portion de terre de trois perches de front sur trente-sept arpents et demi de profondeur dans la première concession au nord de la rivière du Sud tenant au nord-est à Augustin Blanchet et au sud-ouest aux mineurs d'Antoine Bouffard sans réserve que les bâtisses qui sont dessus et qui appartiennent à Augustin Blais, relevant la terre de monsieur Couillard, écuyer, seigneur du lieu envers lui chargé de tous les cens et rentes, quitte du passé jusqu'à ce jour, appartenant au vendeur pour succession de la mère et échue à la vendeuse.

Il s'agit de la part de Marie-Reine qui devrait être la part 5. Ce contrat nous la décrit plutôt comme ressemblant à la part 6 puisque les mineurs Bouffard sont du côté ouest. Il faut parfois se résigner à ne pas tout saisir : ce sont des éléments qui ne changent pas le portrait général. Et parfois les notaires faisaient des omissions ou commettaient eux aussi des erreurs.

Le 30 septembre 1805 (acte 11), devant le notaire Jean-Charles Létourneau, cette petite part est revendue à Jacques Campbell :

Par devant le notaire public en la province du Bas Canada fut présente demoiselle Marie-Claire Dubé, fille majeure demeurant en la paroisse St-Pierre, laquelle a par les présentes volontairement reconnu avoir vendu, cédé,... au sieur Jacques Campbell, aubergiste demeurant en la paroisse St-Pierre, trois perches de terre de front sur quarante arpents de profondeur située en la paroisse St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, au nord d'icelle, joignant au nord-est et au sud-ouest Augustin Blais...

Jacques Campbell est le fils de Louis Campbell, militaire écossais venu en Nouvelle-France lors de la période entourant la Conquête. Un régiment de ces militaires écossais a été basé dans la région vers les années 1760-1763 et des affinités se sont développées avec la population. Plusieurs ont été libérés de leur fonction militaire en 1763 et certains d'entre eux se sont mariés à St-Pierre et St-François. Aussi a-t-on vu apparaître des Campbell, Macdonald et Fraser notamment. Il est possible d'en apprendre davantage sur le régiment des Fraser's Highlanders en consultant Internet. Nous verrons un peu plus loin que le nom de Jacques Campbell revient dans notre développement de même que celui de sa sœur Thérèse.

Avant de poursuivre, je vous invite à consulter la carte (placée à l'annexe 3) de la partie ouest de Saint-Pierre sur laquelle les numéros du cadastre sont superposés. Un peu de généalogie reliés aux Blais permettra de rendre la situation plus claire. Joseph-Marie, un des deux frères venus de Berthier vers 1740 tel que signalé en introduction, a cédé deux arpents de terre à chacun de ses sept fils dont quatre étaient voisins les uns des autres au sud de la rivière. Cet acte donation a été fait en 1780 : le lot 92 à André; les lots 89, 90 et 91 à Pierre; les lots 86 et 88 à Augustin; les lots 84 et 85 à Louis³.

L'achat de la terre de Joseph Vallières (les futurs lots 37 et 38) était avantageux pour Augustin Blais notamment pour une raison de proximité. Ce dernier semble avoir eu un seul fils, Augustin-Noël, qui est devenu notaire. Il est probable qu'il ait revendu, pour cette raison, la terre acquise auprès de Joseph Vallières le 16 octobre 1798. Son frère Louis, qui occupait les lots 84 et 85, s'en porte acquéreur à l'intention de son fils Jos-Marc et en fait donation à ce dernier à l'occasion de son contrat de mariage avec Marguerite Bélanger. Je n'ai pas trouvé pour le moment cet acte de vente entre Augustin Blais et son frère Louis, mais il est certain que cela s'est passé avant 1818.

³ BLAIS, Michel. *Petit guide de voyage historique au pays des Blais de Berthier-sur-Mer et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*. Document préparé pour le rassemblement annuel de l'ABA.

7. Jos-Marc Blais et Marguerite Bélanger (1818-1833)

Le 3 janvier 1818 (acte 12), devant le notaire Jean-Charles Létourneau, un contrat de mariage est passé entre Jos-Marc Blais et Marguerite Bélanger. À cette occasion, Louis Blais et Marie-Roger Blanchet, son épouse, font donation :

Une terre et habitation de deux arpents et une perche de front sur trente-sept arpents et demi de profondeur située en la paroisse de St-Pierre, première concession au nord de la rivière du Sud, joignant d'un côté au nord-est à une portion de terre appartenant à Jacques Campbell et de l'autre côté au sud-ouest à la terre des représentants de défunt le capitaine Michel Blais, d'un bout par le sud à la dite rivière du Sud et au petit chenail d'icelle, de l'autre bout vers le nord à la dite profondeur de trente-sept arpents avec ensemble la maison, grange, étable et autres bâtisses dessus construites....

En plus, font la donation de six perches de terre de front sur la même profondeur située en la première concession au nord de la dite rivière joignant d'un côté au nord-est à la terre de Jean-Baptiste Dessaint dit St-Pierre et de l'autre côté au sud-ouest à la portion de terre ci-dessus appartenant au dit Jacques Campbell...

Aux dits sieur et dame donateurs appartenant pour les avoir eu d'acquisition de sieur Augustin Blais et dame Marie-Louise Paré, son épouse.

Donnent de plus deux chevaux, une paire de bœufs de trois ans, trois mères vaches, six mères brebis, deux cochons hivernés, douze poules et le coq, deux harnais, une charrue complète, une grande charrette avec ses roues, un cabarouette avec ses roues...

On nous indique que cette terre borne du côté ouest aux représentants de défunt Michel Blais. Ce dernier est le fils de Michel-Toussaint Blais. Il occupait la terre voisine de celle de son père, au sud de la rivière. Michel-Toussaint Blais, le père, occupait le lot 80 et son fils, Michel, possédait aussi quatre arpents de front, soit les futurs lots 74, 78 et 79. Michel-Toussaint, le père, est décédé en 1783 et Michel, le fils, en 1814. Ce dernier paraît avoir été le maître-maçon lors de la construction de l'église actuelle qui a été consacrée le 6 décembre 1785. Un inventaire des biens de Charlotte Fournier, épouse de Michel Blais fils, a été fait en 1825 et une terre située à l'ouest de celle obtenue par Jos-Marc Blais est décrite comme faisant partie de la succession (acte du 1^{er} mars 1825, notaire Augustin Larue). Avec le temps, cette terre est redevenue la propriété de la famille Rousseau : elle constituait une partie de la concession obtenue par Jean-Baptiste Rousseau en 1716. Dans un acte Titre nouvel du 20 février 1843, devant le notaire Joseph-David Lépine, Julie Blais, veuve de défunt Louis Rousseau, déclare en être propriétaire. Elle en fera donation à son fils Phydime en 1855 qui ne la gardera que quelques années. Par un acte passé auprès du notaire Vildebou Larue, il la vendra à Téléphore Blais le 10 novembre 1858 qui en fera donation à son fils Augustin. C'est le fils de ce dernier qui en héritera, Arcadius, que vous avez possiblement connu. Par la suite, c'est la famille Proulx qui s'en porte acquéreur.

Quatre ans après la donation faite par son père, soit **le 22 février 1822** (acte 13), devant le notaire Augustin-Noël Blais (le fils d'Augustin), Jos-Marc Blais procède à un échange avec Marie-Claire Dubé en vue d'obtenir la portion de terre de trois perches située entre ses deux portions de terre. Les actes 10 et 11 concernent cette parcelle, passée des mains d'Augustin Vallières et Reine Fournier, à celles de Marie-Claire Dubé, puis à Jacques Campbell :

A été délaissé par le sieur Jos-Marc Blais à la dite demoiselle Marie-Claire Dubé... un arpent de terre de front sur environ vingt arpents de profondeur situé au dit lieu de St-Pierre dans la seconde concession au sud de la rivière du Sud... et, en contre-échange, la dite demoiselle Marie-Claire Dubé a cédé et abandonné dès maintenant et à toujours au dit sieur... trois perches de terre de front sur environ trente-sept arpents de profondeur situé au dit lieu de St-Pierre, dans la première concession au nord de la rivière du Sud, joignant des côtés nord-est et sud-ouest au dit sieur Joseph-Marc Blais, par le bout sud à une petite rivière communément appelé Chenail et de l'autre bout par le nord aux tenanciers du premier rang du fleuve St-Laurent... à la dite demoiselle Dubé appartenant pour l'avoir eu par acte de rétrocession du sieur Jacques Campbell par acte passé aujourd'hui devant le notaire et témoins soussignés.

Par cette acquisition, Jos-Marc retrouvait, à un demi-arpent près, la dimension de la terre que possédait Joseph Fournier avant le partage du **9 mars 1765** (acte 6). Cependant, seulement cinq ans après cet échange, il décédait, soit le 2 juillet 1827, âgé de seulement 32 ans. On ne peut poursuivre sans présenter certaines informations concernant Marguerite Bélanger. Elle était la tante d'Amable Bélanger, le fondateur, ce dernier étant le fils de Jean-Baptiste Bélanger. Marguerite est née le 5 octobre 1796 à Saint-Pierre et est décédée le 10 juillet 1865 à l'âge de 70 ans. Plusieurs enfants sont nés du couple Jos-Marc Blais et Marguerite Bélanger, environ huit selon le répertoire des naissances de Saint-Pierre. Il semble que seulement deux de ces enfants se soient rendus à l'âge adulte et se soient mariés, un garçon (Pierre-Gaspard né le 17 mars 1821) et une fille (Émilie née le 25 mai 1824). Le répertoire des sépultures nous indique que les autres enfants, quatre garçons et deux filles, sont décédés très jeunes, à des âges variant entre quinze jours et cinq ans. Tel que signalé, Jos-Marc est décédé le 2 juillet 1827 et une enfant, Hermine, naissait le 16 décembre de la même année. Cette petite fille décédait le 25 mars 1832 alors que sa sœur Clémentine, âgée de quatre ans, la suivait le 9 mai de la même année. Je n'ai considéré que les répertoires de Saint-Pierre; si un ou des enfants ont été baptisés dans d'autres paroisses, ils ne font pas partie de ce relevé sommaire. Un simple coup d'œil au *Répertoire des funérailles et sépultures à St-Pierre 1728-2018 préparé par Jacques Blais* nous montre à quel point la mortalité infantile était élevée. Au temps de la Nouvelle-France, environ un enfant sur quatre n'atteignait pas l'âge d'un an, ce qui a fait dire à Alain Laberge, historien, « *qu'une image idyllique de la famille en Nouvelle-France n'est que le fruit de notre imagination* ». Nul doute que la vie de nos ancêtres était très rude.

8. Augustin Simoneau, Marguerite Bélanger et leurs descendants (1833-)

Nous allons débiter cette partie en faisant un détour vers les parents d'Augustin, Joseph Simoneau et Marie-Reine Gaudreau, son épouse en secondes noces. En premières noces, Joseph Simoneau était marié à Marie-Thérèse Campbell, sœur de Jacques Campbell dont nous avons déjà parlé. L'acte de mariage de ce couple, le 19 avril 1784 à St-Pierre, indique que Joseph Simoneau est « domicilié en cette paroisse » et que ses parents, Jean-Baptiste Simoneau et Marie-Claire Jalbert, sont de la paroisse du Cap-St-Ignace. Marie-Thérèse Campbell est décédée le 3 mars 1804 et a été inhumée le 5 mars à St-Thomas, à l'âge de 39 ans. On dit alors de Joseph Simoneau qu'il est « cultivateur de cette paroisse ». Le site « Nos origines » indiquent que six enfants seraient nés de ce couple dont Étienne né le 10 février 1804, soit moins d'un mois avant le décès de sa mère. Il est probable qu'il y ait eu d'autres enfants : on ne nous présente que les enfants qui se sont rendus à l'âge adulte et se sont mariés. Se retrouvant avec plusieurs jeunes enfants, il n'est pas étonnant que Joseph contracte un second mariage dès le 5 novembre 1804. Il a alors 42 ans

et se marie à St-Thomas avec Marie-Reine Gaudreau, âgée de 20 ans. Un des témoins au mariage se nomme Augustin Simoneau : il s'agit possiblement du frère de Joseph. Une de ses sœurs porte le prénom Claire. Il semble que trois enfants issus du couple Joseph Simoneau et Reine Gaudreau se sont rendus à l'âge adulte et se sont mariés : un garçon, Augustin, et deux filles, Soulange et Julie. Cette dernière a vécu à St-Pierre étant mariée à Jean Adam. Ce couple demeurait au Coteau Sud. Julie est décédée en 1908 à l'âge de 90 ans.

Le 2 avril 1818 (acte 14), devant le notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, Joseph Simoneau se porte acquéreur d'un terrain et d'une maison à Saint-Pierre :

Jacques Campbell et Thérèse Côté, son épouse,... vendent à Joseph Simoneau demeurant à St-Thomas un lopin de terre d'un arpent et demi de front sur environ la même profondeur situé à St-Pierre dans la première concession au nord de la rivière tenant au nord-est et au sud-ouest à la veuve Pierre Blanchet, par le nord au chemin du Roi présentement utilisé conformément aux clôtures présentement plantées tel que le dit terrain peut être avec la maison et autres bâtisses dessus construites...

On se rappellera que l'acte 11, par lequel Jacques Campbell achète une petite part de terre de Marie-Claire Dubé, nous indique que le sieur Campbell était aubergiste à Saint-Pierre en 1805. La description de l'acte 14 nous amène à comprendre que les biens dont Joseph Simoneau se porte acquéreur sont situés dans le secteur de l'ancienne église. Jacques Campbell semble avoir fait faillite. L'église n'étant plus là, le village se développant dorénavant du côté sud de la rivière, il ne devait pas être facile de faire fonctionner une auberge sur l'ancien site. Joseph Simoneau décède en 1822 et est inhumé le 3 septembre à St-Pierre. **Le 9 juin 1823** (acte 15), devant le notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, Reine Gaudreau passe un acte de « titre nouvel » dans lequel elle déclare détenir à St-Pierre :

Un terrain d'un arpent et demi de front sur environ la même profondeur situé dans la première concession au nord de la rivière tenant au nord-est à Thomas Blanchet et au sud-ouest à Michel Blanchet, par le nord au chemin du Roy, par le sud à Thomas Blanchet bâti de maison et autres bâtisses à elle appartenant pour l'avoir eu de son droit de communauté avec feu son mari (Joseph Simoneau) et l'autre moitié appartenant à ses enfants mineurs comme héritiers de leur père tel que porté à son inventaire fait par maître Kirouac, notaire, le 19 septembre 1822 lequel terrain et bâtisse a été vendu par Jacques Campbell au dit feu Joseph Simoneau par acte devant le notaire NG Boisseau le deux avril 1818.

Il est probable que Joseph Simoneau se soit installé à St-Pierre vers 1818-1820. Il est sûrement là en 1822 puisqu'il est inhumé à St-Pierre. Reine Gaudreau décèdera pour sa part en 1847 et sera inhumée à St-Pierre le 28 mai. Revenons maintenant à Augustin. Ce dernier est né et baptisé à St-Thomas le 28 avril 1811. Il a comme marraine Félicité, sa demi-sœur, fille de Marie-Thérèse Campbell. Le célébrant utilise la graphie « Symoneau » lors du baptême d'Augustin. Il avait donc environ 9-10 ans lors de son arrivée à St-Pierre. À son mariage, Augustin a 22 ans et Marguerite Bélanger en a 37. Ce mariage est célébré à St-Pierre le 14 janvier 1833. L'acte de mariage tel qu'on peut le voir dans le registre de notre paroisse est placé à la page suivante. Augustin est inhumé à St-Pierre le 21 février 1888 à l'âge de 77 ans.

Acte de mariage d'Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger
le 14 janvier 1833 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Me Le quatorze janvier mil huit cent trente
Augustin Béas, après la publication d'un seul ban de
Simoneau mariage fait au prône de notre messe paroissiale
entre Augustin Simoneau domicilié
Marguerite en cette paroisse, fils majeur de défunt
Bélanger - Joseph Simoneau et de Marie Gaudreau
d'une part, et Marie Marguerite Bélanger
veuve de défunt Joseph et Marie Thérèse Campbell
de cette paroisse d'autre part, ne s'étant
rencontré aucun empêchement au dit
mariage, les parties en ont obtenu dispense
des deux autres bans de Monseigneur
l'Évêque de Fussala, M^{re} prêtre d'Église
curé de cette paroisse à ce que leurs
mutuel consentement et leur avens donné
la bénédiction nuptiale selon la forme
prescrite par la sainte Église catholique
en présence de Joseph Labonté de
Michel Despain, de Félix Dandurand et
de Théodore Simoneau qui ainsi que
les dit époux ont déclaré ne savoir
signer

J. E. Cécile

Monseigneur l'Évêque de Fussala, qui a accordé la dispense de deux bans, correspond à Joseph Signay qui fut archevêque de Québec de 1833 à 1850.

Parmi les témoins présents au mariage, on peut identifier un voisin, Michel Dessaint dit St-Pierre, et aussi Théodore Simoneau, un demi-frère d'Augustin, issu du mariage de Joseph Simoneau avec Marie-Thérèse Campbell.

Le célébrant, Joseph-Étienne Cécile, a été curé de Saint-Pierre de 1826 à 1838.

Environ sept enfants sont issus du couple Augustin Simoneau/Marguerite Blanchet, soit six garçons et une fille. Trois garçons se rendront à l'âge adulte : Augustin, baptisé à Saint-Pierre le 31 octobre 1833; Jovite (Ovide) baptisé à Saint-François le 14 février 1836 et Laurent baptisé à Saint-François le 19 novembre 1839. Le dernier enfant, une fille du nom de Marguerite, a été baptisé à St-Pierre le 21 septembre 1841 et est décédé dix jours plus tard.

Cette photo placée en page 114 du livre *Patrimoine et histoire de chez nous : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 2004*, sur laquelle on peut voir les quatre fils de Marguerite Bélanger, est vraiment magnifique. Au total, elle a eu environ quinze enfants dont seulement cinq auront survécu.

Consacrons un moment à **Pierre-Gaspard**, fils de Joseph-Marc Blais. Déjà, nous avons signalé qu'il est né le 17 mars 1821. Il s'est marié à Saint-Pierre le 16 juin 1846 avec Marguerite Blanchet. **Le 4 juin 1846** (acte 16), quelques jours avant son mariage, un accord est passé auprès du notaire Joseph-David Lépine entre Augustin Simoneau, Marguerite Bélanger, son épouse, et Pierre-Gaspard Blais. Par suite du décès de Jos-Marc, le partage entre ses héritiers se fait de la façon habituelle : Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger reçoivent la moitié de la terre et l'autre moitié appartient aux enfants issus du couple Jos-Marc Blais/Marguerite Bélanger. Nous avons vu que seulement deux des enfants se sont rendus à l'âge adulte : Gaspard et sa sœur Émilie. Le texte de cet acte nous apprend que Gaspard a acquis la part de sa sœur par acte passé auprès du notaire Lépine. Lors du partage, qui a lieu officiellement **le 4 juin 1846**, on apprend que :

Les personnes en présence ont dit et déclaré qu'elles possèdent d'une manière indivise à savoir : le dit sieur Augustin Simoneau et la dite dame Marguerite Bélanger, son épouse, pour une partie et le sieur Pierre-Gaspard Blais pour l'autre partie chacun un arpent et demi de terre de front sur environ trente-cinq arpents et demi de profondeur situées en la dite paroisse de Saint-Pierre... dans la première concession au nord de la rivière... joignant d'un côté au sud-ouest à la veuve Louis Rousseau et de l'autre côté au nord-est à Michel Dessaint dit Saint-Pierre.

Le notaire Lépine indique que les parties veulent éviter tant le coût d'un partage que le tirage au sort. D'un commun accord, ils conviennent qu'Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger posséderont la partie du côté nord-est (le futur lot 37) et que Pierre-Gaspard Blais obtiendra la partie au sud-ouest (le futur lot 38). Gaspard est décédé le 9 janvier 1898 à l'âge de 77 ans.

Ovide (Jovite), né en 1836, se marie avec Olympiade Couillard-Dupuis le 27 novembre 1866 à Beaumont. Il décèdera le 14 février 1913 âgé de 77 ans. L'année précédant son mariage, soit le **22 mai 1865** (acte 17), devant le notaire Vildebou Larue, Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger procède à une donation envers Ovide Simoneau, leur fils.

Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger font donation entre vifs pure, simple et irrévocable... au sieur Ovide Simoneau leur fils, garçon majeur et cultivateur, demeurant avec eux... c'est à savoir :

- *Une terre sise et située au nord de la rivière du Sud paroisse St-Pierre contenant un arpent et cinq perches de front sur trente-six arpents de profondeur borné par devant au sud au côté nord de la rivière du Sud et par derrière au nord aux tenanciers de la paroisse l'Assomption de Berthier joignant d'un côté au nord-est à la terre de Cyprien Dessaint dit St-Pierre et de l'autre côté au sud-ouest au sieur*

Gaspard Blais avec ensemble la maison, grange, étable et autres bâtisses dessus construites...

- *Un arpent de terre de front sur vingt-huit arpents de profondeur situé en la seconde concession au sud de la rivière du Sud paroisse St-Pierre borné par devant au nord à la terre de Jacques Bernier et par derrière au sud au trait « quarré » des terres de la dite deuxième concession au sud de la dite rivière du Sud joignant d'un côté au nord-est à dame Salomé Roy dit Desjardins, épouse d'André-Étienne Blais, et au sud-ouest à Praxède Blais.*
- *Un arpent de terre de front sur quarante arpents de profondeur sis et situé en la troisième concession au sud de la rivière du Sud paroisse St-Pierre borné par devant au nord au trait « quarré » des terres de la dite deuxième concession au sud de la dite rivière du Sud et par derrière au sud au bout de la dite profondeur joignant d'un côté au nord-est à la dite dame Salomé Roy dit Desjardins et au sud-ouest au dit André-Étienne Blais...*

Ce contrat contient onze pages. Il décrit de façon détaillée les conditions s'appliquant à la donation et de lourdes responsabilités l'accompagnaient. C'était la façon de faire habituelle dans le cas des donations touchant la transmission du patrimoine familial. Ainsi, on apprend que les donateurs se réservent la jouissance, la « maîtrise » et l'usufruit « *de tous les dits biens immeubles sus donnés jusqu'au premier jour de l'année que l'on comptera mil huit cent soixante et huit* ». Au cours de cette période, le donataire (Ovide Simoneau) et son épouse seront logés, nourris et entretenus pour tous leurs besoins. Au terme de cette période, les donateurs seront tenus de fournir « cinq mères vaches, quatre mères brebis, un cheval de travail, trois cochons « hyvernants », six poules,... une charrue garnie, une herse dentelée en fer, une grande charrette avec les roues ferrées et bandées en fer... Les donateurs se réservent des appartements, le droit d'accès à la cuisine et au poêle... Est décrite par la suite la pension viagère destinée aux donateurs laquelle consiste en des biens que le donataire doit leur fournir annuellement tels « dix minots de blé convertis en farine blutée et rendus dans le grenier du logement des dits donateurs avec le son en provenant séparé, la moitié d'un cochon gras du poids de deux cents livres,... un demi-minot de beaux pois, six minots de bonnes patates jaunes, trois aunes de bonne flanelle pure laine, trois aunes de belle et bonne toile du pays,... une paire de bon soulier sauvage pour le donateur et une paire de bon soulier sauvage pour la donatrice, six cordes de bon bois moitié bois franc moitié bois mou, six livres de bonnes chandelles de suif, vingt livres de beau sucre du pays, six livres de bon tabac à fumer, vingt-cinq beaux choux pommés,... un gallon de whisky en esprit... Ce sont là des exemples : plusieurs autres éléments sont nommés. Font également partie des conditions la responsabilité de fournir les soins requis pour la santé des donateurs et de payer les frais d'inhumation, de faire chanter un service religieux, un autre service à la date anniversaire du décès et la quantité de vingt-cinq messes basses dans l'an du décès. Signalons que « l'aune » est une ancienne mesure de longueur qui équivaut à quatre pieds. Quant au whisky « en esprit », il s'agit de savoir que le mot « spiritueux » en a découlé (boisson alcoolisée obtenue par distillation).

Par cet acte, on apprend que la terre décrite au nord de la rivière joint, du côté nord-est, celle de Cyprien Dessaint dit St-Pierre. Ce dernier a été inhumé à St-Pierre le 26 juin 1876. L'acte d'inhumation indique qu'il est décédé de manière violente le 19 du même mois à l'âge de 42 ans et qu'il est le fils légitime de feu Michel St-Pierre et de Marguerite Corriveau. Le célébrant ajoute qu'il a été inhumé avec l'autorisation du coroner.

Finalement, nous porterons notre attention sur un dernier acte. **Le 21 avril 1902** (acte 18) devant le notaire Wilfrid Guay, Ovide Simoneau procède à l'achat de la terre de Cléophas Gagné.

A comparu monsieur Cléophas Gagné, cultivateur de la paroisse St-Pierre dans le comté de Montmagny résidant actuellement à Fall River en les États-Unis lequel a, par ces présentes, vendu et cédé dès maintenant et à toujours au sieur Ovide Simoneau ancien cultivateur de la dite paroisse St-Pierre à ce présent et acceptant acquéreur, à savoir :

- *Deux lots de terre situés en la dite paroisse St-Pierre, l'un en la première concession au nord de la rivière du Sud et l'autre en la troisième concession au sud de la rivière du Sud et maintenant connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiel du cadastre du comté de Montmagny pour la dite paroisse St-Pierre sous les numéros quarante-trois (43) et trois cent dix-huit (318) avec ensemble toutes les bâtisses construites et érigées sur le lot quarante-trois (43)...*
- *Un lopin de terre à bois situé en la dite paroisse St-Pierre en la deuxième concession au sud de la dite rivière du Sud de la contenance d'un arpent de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir de la plus haute chaîne de rocher au nord et courir au sud jusqu'au trait « quarré » entre la deuxième et la troisième concession joignant d'un côté au nord-est aux représentants de Philippe Landry et de l'autre côté au sud-ouest à Joseph Cloutier représentant Augustin LaRue lequel lopin de terre se trouve à faire partie du lot de terre... connu et désigné sous le numéro deux cent trente-neuf (239).*

La terre voisine du lot 42, qui comprenait à l'origine le lot 43 et possiblement une bonne partie du lot 44, appartenait à Pierre Gagné dit Bellavance et ses descendants depuis 1738. Cléophas Gagné en a été le dernier représentant. Le 21 avril 1902, auprès du même notaire, Ovide Simoneau procédait à une autre transaction : il vendait à Louis Proulx le lot ayant le numéro de cadastre 85, situé du côté sud de la rivière. Et en 1912, il faisait donation de ce lot 43 à son fils Philippe.

En début de présentation, nous avons vu que Jean-Baptiste Rousseau avait obtenu une concession voisine du côté ouest de celle de Simon Fournier. Des descendants de Jean-Baptiste Rousseau posséderont le lot 40 jusqu'au début des années 1900, soit durant près de 200 ans. Le dernier Rousseau, Cléophas, décèdera deux ans seulement après s'être marié et avoir reçu ce lot 40 en donation de son père, François-Xavier Rousseau. Il n'avait que 30 ans; on est en 1896 lors de son décès.

Ici se termine le projet annoncé, soit l'examen de ce qui s'est passé sur les lots 37 et 38 depuis la concession attribuée à Simon Fournier jusqu'à la déclaration faite par Augustin Simoneau en 1843. Nous avons débordé un peu sur Gaspard Blais et Ovide Simoneau pour nous rapprocher de l'implantation du cadastre en 1875, alors que les numéros de lots font leur apparition et que leur dimension respective est décrite au « livre de renvoi ». Ce secteur des lots 37, 38 et des lots avoisinants possède une histoire magnifique. On comprend que ces terres représentaient une valeur très précieuse pour leurs propriétaires respectifs, ce qui ne manque pas de se perpétuer de nos jours. Elles auront d'abord vu passer des Fournier et des Rousseau, puis des Gagné, Des Vallières, des Dessaint dit St-Pierre, des Blais, des Bouffard, des Simoneau et des Proulx pour ne nommer que les familles ayant eu la plus longue présence dans ce secteur.

9. Ascendance paternelle de Benoît et Bruno Blais

Nom du père	Mariage	Nom de la mère
Victor Blais	25-06-1955 Saint-Pierre-de-la-Rivière- du-Sud	Jeannine Fiset
Gilles Blais	1963 Saint-Pamphile	Marie-Andrée Gagnon
Ludger Blais	16-08-1920 Saint-Pierre-de-la-Rivière- du-Sud	Yvonne Samson
Joseph Blais	23-02-1892 Saint-Pierre-de-la-Rivière- du-Sud	Yvonne Samson
Pierre-Gaspard Blais	16-06-1846 Saint-Pierre-de-la-Rivière- du-Sud	Marguerite Blanchet
Joseph-Marc Blais	13-01-1818 Saint-Pierre-de-la-Rivière- du-Sud	Marguerite Bélanger
Louis Blais	10-08-1784 Saint-Pierre-de-la-Rivière- du-Sud	Marie-Rogée Blanchet
Joseph-Marie Blais	11-07-1740 Saint-Vallier	Marie-Charlotte Leblond
Pierre Blais	09-11-1695 St-François, Île d'Orléans	Marie-Françoise Beaudoin
Pierre Blais	12-10-1669 Ste-Famille, Île d'Orléans	Anne Perrot

10. Ascendance paternelle d'Alain Simoneau

Nom du père	Mariage	Nom de la mère
Jean-Marie Simoneau	12-10-1946 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	Florence Picard
Philippe Simoneau	10-07-1900 Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Alexandrina Proulx
Ovide Simoneau	27-11-1866 Beaumont	Olympiade Couillard-Dupuis
Augustin Simoneau	14-11-1833 Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Marguerite Bélanger Veuve de Jos-Marc Blais
Joseph Simoneau Veuf de Marie-Thérèse Campbell	05-11-1804 Saint-Thomas, Montmagny	Marie-Reine Gaudreau
Jean-Baptiste Simoneau	23-11-1761 Cap-St-Ignace	Marie-Claire Jalbert
Jean-Baptiste Simoneau	24-11-1727 Berthier-sur-Mer	Marie-Anne Vermet
René Simoneau né en Vendée le 10 octobre 1664	07-01-1706 St-Laurent, Île d'Orléans	Jeanne Moreau
René Simoneau	Île de Bouin, Vendée, France	Marguerite Lapraye

Le site suivant fournit des informations vraiment intéressantes sur l'ancêtre René Simoneau arrivé en Nouvelle-France vers 1692 à titre de soldat de la Compagnie de Monsieur de Saint-Martin du détachement de la marine :

https://docs.google.com/document/d/1VxSKkFB50-ZbYrwwBTI2_7M3WCNXIK3_WgTQieGPdi4/edit

On nous parle notamment de son baptême, sa famille, son arrivée en Nouvelle-France, son arrivée à St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille vers 1702 et de la concession qu'il a obtenue dans la Seigneurie de la Rivière-du-Sud en 1716. Il est intéressant de suivre le lien de monsieur de Saint-Martin qui nous renseigne un peu sur ce détachement de la marine dont faisait partie l'ancêtre René Simoneau. Selon cette source, les Simoneau sont établis depuis fort longtemps dans la région de Montmagny.

12. Synthèse de l'occupation des lots 37 et 38

Le 10 juillet 1716	Concession à Simon Fournier d'une terre de neuf arpents de front.
Le 11 mai 1727	Cession de cette terre aux enfants de Simon Fournier.
Le 4 avril 1735	Partage de la concession de neuf arpents entre les enfants de Simon Fournier. Les lots 37 et 38 se trouvent à l'extrémité ouest de cette concession.
Le 9 mars 1765	Partage d'une terre de trois arpents et demi entre les héritiers par suite du décès de Dorothée Plante, épouse de Joseph Fournier.
Le 16 novembre 1772	Contrat de mariage de Joseph Vallières et Marie-Josèphe Fournier dans lequel Joseph Fournier fait donation d'une partie de sa terre et laisse l'autre partie en jouissance sa vie durant.
Le 16 octobre 1798	Joseph Vallières et Marie-Josèphe Fournier cèdent leur terre à Augustin Blais et Marie-Louise Paré.
Le 14 janvier 1799	Vente de la part de Marie-Reine Fournier à Marie-Claire Dubé.
Le 30 septembre 1805	Vente de la part acquise par Marie-Claire Dubé à Jacques Campbell.
Le 3 janvier 1818	Contrat de mariage de Joseph-Marc Blais et Marguerite Bélanger dans lequel Louis Blais et Marie-Roger Blanchet font donation de la terre acquise auprès d'Augustin Blais.
Le 22 février 1822	Achat par Joseph-Marc Blais de la parcelle rétrocédée par Jacques Campbell à Marie-Claire Dubé.
Le 14 janvier 1833	Mariage d'Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger.
Le 4 juin 1846	Accord et partage entre Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger, son épouse, et Pierre-Gaspard Blais.
Le 22 mai 1865	Donation du futur lot 37 par Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger à Ovide Simoneau, leur fils.
Le 21 avril 1902	Achat du lot 43 par Ovide Simoneau auprès de Cléophas Gagné.
Vers 1985	Acquisition du lot 38 par Alain Simoneau.

Conclusion

Quelle belle surprise j'ai eue le 20 août 2019, en fin d'après-midi, alors que le troupeau laitier de la « Ferme Simark » préparait docilement son défilé pour rentrer au bercail. La lumière était parfaite, il n'y avait pas de vent et, pour quelques instants, le temps s'est arrêté. Le résultat se traduit par cette magnifique photo placée en page couverture.

Lorsque je pense à une ferme comme celle de la famille Simoneau, qui appartient à la même famille depuis plusieurs générations et qui poursuit son développement, je suis en admiration. Il me semble que j'arrive à les voir un peu ces ancêtres, à distinguer leur caractère et leur force à travers les actes notariés. De Simon Fournier à Joseph Fournier, de Joseph Vallières à Augustin Blais, Louis Blais et Jos-Marc son fils, nous voyons se profiler, d'une part sur le lot 38, Gaspard et Joseph Blais et leurs descendants soit Ludger et Victor Blais et, d'autre part sur le lot 37, Joseph et Augustin Simoneau et ensuite leurs descendants, Ovide, Philippe, Jean-Marie, Alain, Jocelyne Marcotte et maintenant Marc-André, sans jamais oublier la contribution essentielle apportée par les femmes sans qui, c'est indiscutable, rien de tout cela n'aurait pu se produire. Nous approchons les **200 ans** de présence des Simoneau sur cette terre, une durée plus longue que tous les autres propriétaires avant eux. C'est remarquable! Il faut profiter de cette fierté!

Ce travail de documentation, de rédaction et de réflexion m'a considérablement enrichie. À chaque fois, je refais mon étude de l'histoire du Québec. Dernièrement, c'est la présence des Écossais à St-Pierre et St-François qui m'a étonnée. Des liens forts se sont tissés entre la population et ces militaires. Joseph Simoneau a côtoyé de très près des descendants de ces écossais. Votre famille n'en porte pas la génétique, mais d'autres familles Simoneau la partagent, ayant comme ancêtre Marie-Thérèse Campbell. Et puis, j'ai découvert Joseph Signay, l'Évêque de Fussala qui a autorisé la dispense de deux bans lors du mariage de Marguerite Bélanger et Augustin Simoneau. Il a fallu que je remonte au V^e siècle pour identifier qu'il s'agit d'un évêché du nord de l'Algérie mis sur pieds par St-Augustin. J'aime bien remonter dans le temps mais là, c'était pas mal plus que ce qui était souhaité.

Il me fait plaisir de vous remettre les résultats de cette recherche sachant que vous aimez les faits historiques. Quand cela rejoint des lieux et des personnes qui nous sont chers, me fiant à mon propre intérêt, on est encore plus motivé à comprendre, démêler, faire des liens et, en bout de course, il y a une grande part de plaisir qui nous attend.

Un merci spécial à Michel Blais pour le partage d'informations et pour avoir initié, à Saint-Pierre, cette recherche touchant les Blais, mais aussi bon nombre de ces familles présentes aux premières heures, qui continuent d'agir comme témoin du passé et d'enrichir, par leur présence, notre paroisse, notre municipalité.

Mariette Blais
mariette.blais@gmail.com

Annexe 1 : Contient trois pages. Carte de 1849 : Plan du tracé prévu pour le rang nord à Saint-Pierre⁴



⁴ L'entièreté de cette carte peut être vue sur le site de BANQ numérique à l'adresse suivante : <https://ad vitam.banq.gc.ca/notice/418141>



Annexe 2. Liste des actes notariés

Acte 1	Le 7 février 1843, notaire Joseph-David Lépine, titre nouvel Augustin Simoneau.
Acte 2	Le 10 juillet 1716, notaire Abel Michon, concession à Simon Fournier.
Acte 3	Le 11 mai 1727, notaire Abel Michon, cession Simon Fournier et Catherine Rousseau à leurs enfants.
Acte 4	Le 4 avril 1735, notaire Abel Michon, partage de la terre de Simon Fournier.
Acte 5	Le 9 décembre 1757, notaire NCL Levesque, contrat de mariage entre Michel Rousseau et Geneviève Morin.
Acte 6	Le 9 mars 1765, notaire NCL Levesque, partage des biens de Joseph Fournier et de défunte Dorothée Plante.
Acte 7	Le 16 novembre 1772, notaire NCL Levesque, contrat de mariage entre Joseph Vallières et Marie-Josèphe Fournier.
Acte 8	Le 15 février 1797, notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, vente par Marie Fournier à Joseph Vallières.
Acte 9	Le 6 octobre 1798, notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, échange entre Joseph Vallières et Augustin Blais.
Acte 10	Le 14 janvier 1799, notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, vente Augustin Vallières à Marie-Claire Dubé.
Acte 11	Le 30 septembre 1805, notaire Jean-Charles Létourneau, vente par Marie-Claire Dubé à Jacques Campbell.
Acte 12	Le 3 janvier 1818, Notaire Jean-Charles Létourneau, Contrat de mariage de Jos-Marc Blais et Marguerite Bélanger portant donation de Louis Blais, père de Jos-Marc.
Acte 13	Le 22 février 1822, notaire Augustin-Noël Blais, échange entre Jos-Marc Blais et Marie-Claire Dubé.
Acte 14	Le 2 avril 1818, notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, vente de Jacques Campbell à Joseph Simoneau.
Acte 15	Le 9 juin 1823, notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, titre nouvel veuve Joseph Simoneau.
Acte 16	Le 4 juin 1846, notaire Joseph-David Lépine, accord et partage entre Augustin Simoneau, Marguerite Bélanger et Pierre-Gaspard Blais.
Acte 17	Le 22 mai 1865, notaire Vildebon Larue, donation d'Augustin Simoneau et Marguerite Bélanger à Ovide Simoneau, leur fils.
Acte 18	Le 21 avril 1902, notaire Wilfrid Guay, vente de Cléophas Gagné à Ovide Simoneau.

Annexe 3 : Carte de la partie ouest de Saint-Pierre et cadastre de 1875 superposé



Carte préparée par Marc Pellerin